

Prise de position officielle de Swiss Tennis à la rencontre d'Interclubs LNA TC Chiasso – TC Sursee

Après avoir appris qu'une joueuse venant de rentrer de Palerme (Italie) était engagée dans le cadre des championnats Interclubs par équipes et que le TC Chiasso qui recevait l'équipe dans laquelle elle jouait s'en était inquiété peu avant le début officiel des jeux, Swiss Tennis, de concert avec le médecin de la fédération, a immédiatement contacté l'office de coordination cantonal pour le COVID-19 au Tessin et l'adjoint du médecin cantonal tessinois.

D'entente avec l'adjoint du médecin cantonal tessinois, il a été décidé que la joueuse en question, qui ne présente pas de symptômes, allait être testée et que l'on prendrait sa température.

En cas de doute, lorsqu'un ou une athlète rentre d'un pays qui ne figure pas sur la liste des Etats soumis à la quarantaine obligatoire par l'OFSP, Swiss Tennis exige, de concert avec les autorités cantonales, que la personne en question soit testée (les résultats ont été négatifs pour la joueuse concernée), que sa température soit prise (elle n'avait pas de fièvre) et qu'il soit vérifié si elle était entrée en contact direct avec des personnes infectées ou exposée à une situation de risque (ce qui, en l'occurrence, n'avait pas non plus été le cas).

Au vu des résultats des tests, il a ensuite été décidé que la rencontre entre le club recevant et le club invité pouvait avoir lieu sous le plus strict respect des règles du plan de protection en vigueur au TC Chiasso et que la joueuse en question pouvait entrer en lice. Le début du premier match avait été reprogrammé en conséquence. La numéro un des Tessinoises s'est alors désistée pour le simple qu'elle aurait eu à disputer contre la joueuse concernée. Finalement, le TC Sursee a entièrement renoncé à la rencontre sous protêt à cause du début tardif des jeux. Une procédure accélérée sera engagée par la commission de recours dans les prochains jours pour trancher au sujet de ce protêt.